



# Groupe AKKA

## STOP aux économies drastiques sur le dos des salarié-e-s

### CA SUFFIT !

Nous exigeons le respect de la loi et de l'**article 50 de la CCN SYNTEC** et le respect du personnel !

- Les surcoûts des déplacements doivent TOUS être remboursés **INTEGRALEMENT** sans que le personnel n'y soit de sa poche ni ne soit spolié !
- Les **excédents de temps de trajet** doivent TOUS être pris en compte et compensés !

Envoyé-e-s en mission ici où là et pouvant être du jour au lendemain affecté-e-s à des sites clients différents sans préavis nous ne sommes pas des sédentaires justifiant que notre lieu de travail habituel soit celui du site client et deviennent le prétexte pour ne plus verser d'indemnité de déplacement après 3 mois de mission.

**NON** au nouveau barème de remboursement de frais imposé par la direction de façon unilatérale **SANS** négociation syndicale !

**Des règles imprécises – des montants trop faibles - trop de non-dits  
c'est INACCEPTABLE**

La direction n'a pas eu par ailleurs le courage d'écrire aux organisations syndicales pour dire pourquoi elle suspendait unilatéralement en 2013 les négociations groupe engagées sur le sujet en 2012. Elle change aujourd'hui de stratégie : le **passage en force**.

**NOUS APPELONS TOUTES ET TOUS A DES DEBRAYAGES  
VENDREDI 14 FEVRIER DE 11H A 12H  
SUR TOUS LES SITES AKKA DE FRANCE**

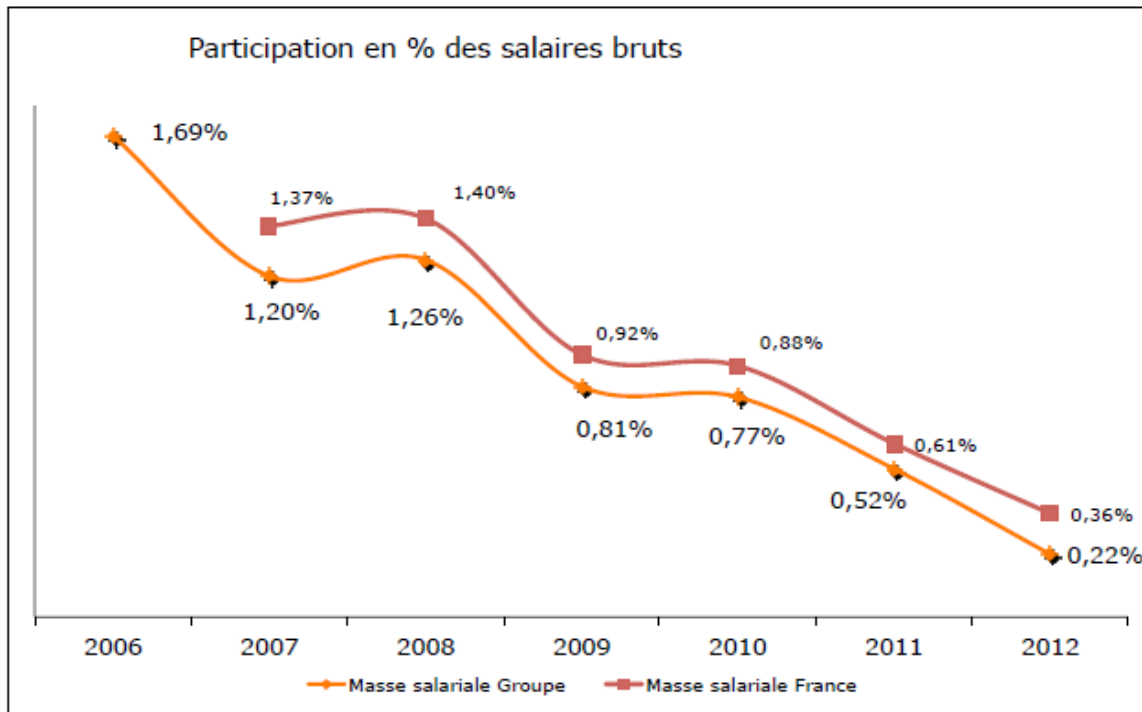
Informez votre responsable de votre absence et envoyez lui-ce tract pour motif de grève.

AKKA I&S : un projet d'accord bidon proposé aux organisations syndicales pour réintégrer dans le salaire les indemnités fixes dites des 10 euros assimilées à du salaire lors des embauches : beaucoup seront perdants.

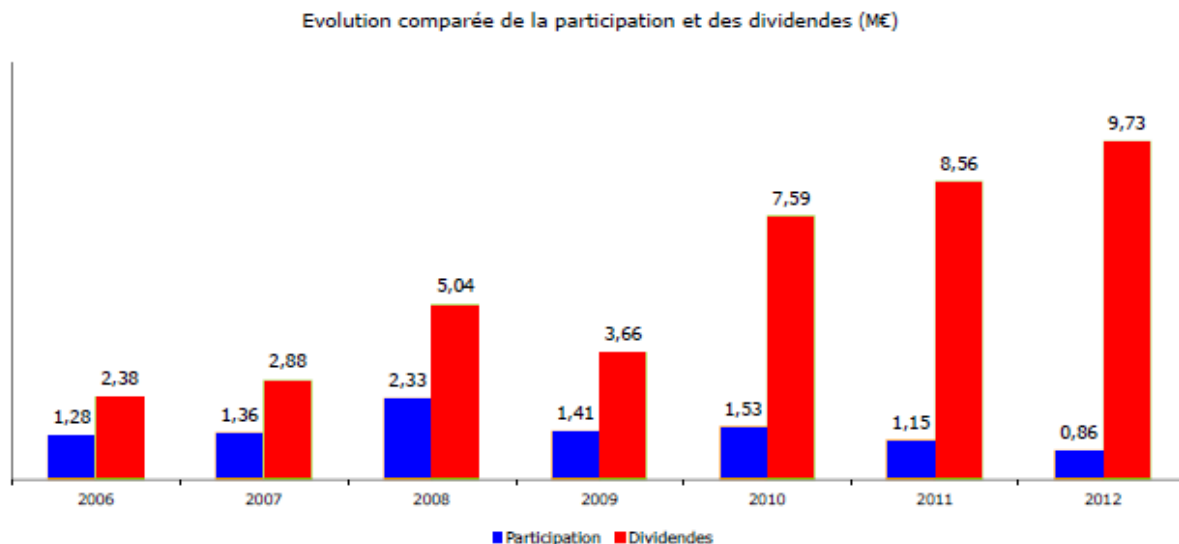
Salaires en berne, chantage à l'emploi aux inter-contrats, propositions de rupture conventionnelle dans des conditions douteuses. **STOP !**

Les salarié-e-s ne sont pas la variable d'ajustement des financiers.

Pendant ce temps là, les actionnaires se goinfrent et les salarié-e-s ont les miettes :



La participation et l'intéressement aux bénéfices représentent une part de plus en plus faible de la rémunération.



Les dividendes représentent désormais plus de 11 fois la participation.

En 2012, plus de la moitié de l'effectif a bénéficié d'une évolution salariale inférieure à l'inflation, et un tiers des salariés n'a pas eu d'augmentation.